

MÉMOIRE AU GROUPE DE TRAVAIL SAUVAGEAU-CAPLAN Radio-Canada ranime son projet de « deuxième chaîne »

ANGÈLE DAGENAIS

Pour contrer l'invasivité toujours plus grand des ondes canadiennes par la télévision américaine et étrangère, Radio-Canada/CBC propose de modifier sensiblement ses services de base autant télé que radio, d'augmenter le nombre de chaînes spécialisées sur les réseaux de câbles - jeunesse, sports, nouvelles - en ressuscitant par la même occasion son propre concept de « deuxième chaîne » anglaise et française câblodiffusée.

De plus, la Société d'état propose la création d'une super-station transmise par satellite et offerte gratuitement aux câblodiffuseurs américains à partir de Windsor en Ontario. Cette chaîne de télévision canadienne qui pourrait être mise sur pied en association avec le secteur privé serait susceptible d'atteindre quelque 5 millions d'abonnés américains, faire ses frais en trois ans et générer des profits publicitaires annuels de l'ordre de \$100 millions après dix ans.

Ces propositions sont contenues dans un mémoire intitulé *Le courage de nos convictions* regroupant les différentes interventions que Radio-Canada/CBC a faites devant le groupe de travail sur la radiodiffusion canadienne (Sauvageau-Caplan) en novembre dernier et que son président, M. Pierre Juneau, ne comptait rendre public qu'à la fin du mois de janvier. Une fuite dans un quotidien torontois l'a toutefois obligé à diffuser prématurément hier ce document avant que les différents personnels de Radio-Canada n'aient pu en prendre formellement connaissance à l'interne.

Radio-Canada reprend dans ce mémoire un certain nombre de propositions soumises notamment par M. Juneau lors d'un colloque sur la radiodiffusion tenu à l'automne à Ottawa. M. Juneau soulignait alors la nécessité d'offrir au public canadien un « véritable choix » d'émissions canadiennes sur les ondes, choix qui n'existe virtuellement pas puisque les programmes américains dominent dans une proportion de 72 % la programmation disponible sur les ré-

Voir page 8: Radio-Canada

GRANDE-BRETAGNE Le ministre de la Défense démissionne avec fracas

LONDRES (AFP, Reuter) — Le ministre britannique de la Défense, M. Michael Heseltine, a claqué hier la porte du conseil des ministres pour démissionner aussitôt, provoquant un véritable coup de théâtre dans la bataille politico-industrielle autour du constructeur d'hélicoptères britanniques Westland.

M. Heseltine a démissionné parce qu'il refusait de soumettre ses prises de position sur cette affaire à l'approbation du cabinet, a précisé un communiqué du 10 Downing Street, la résidence du premier ministre, Mme Margaret Thatcher.

M. Heseltine apparaissait de plus en plus politiquement isolé dans son combat pour imposer un plan européen de reprise de la société Westland, en proie aux pires difficultés financières, contre une proposition américaine.

Ce faisant, M. Heseltine s'opposait ouvertement au premier ministre qui exigeait que le gouvernement adopte une attitude de stricte neutralité dans cette affaire, afin de laisser jouer la libre concurrence.

Il avait contre lui également la direction de Westland, soutenue par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Leon Brittan, favorable au plan de sauvetage présenté par la firme américaine Sikorsky, filiale du géant United Technologies, associée pour une faible part aux Italiens de Fiat.

Mme Thatcher n'avait pas caché son irritation grandissante devant l'attitude de M. Heseltine. La démission du ministre a cependant constitué une totale surprise dans les milieux officiels.

La façon même dont il a quitté le 10 Downing Street, en plein conseil des ministres, pour annoncer son départ aux journalistes médusés, a stupéfié les services du premier ministre.

Dans les milieux officiels britanniques, on ne cache pas l'étonnement devant le fait que M. Heseltine ait démissionné.

Voir page 8: Démission

LE DÉPUTÉ DE SAINT-AURICE ABSENT DU CAUCUS SPÉCIAL DU PLC L'attitude de Chrétien irrite Turner

PIERRE O'NEILL

L'attitude du député de Saint-Maurice, M. Jean Chrétien, commence sérieusement à inquiéter et agacer les libéraux fédéraux et leur chef, John Turner.

Cette constatation ressort clairement des confidences recueillies au sein de la députation ainsi que des propos tenus par M. Turner lui-même, qui présidait hier à Montréal une réunion spéciale du caucus des députés du Québec.

Les absences répétées de M. Chrétien des débats de la Chambre des communes et des activités importantes du parti, apparaissent de plus en plus comme une manifestation de contestation du leadership de M. Turner, et ce comportement indispose un nombre grandissant de députés, dont la très grande majorité, encouragés par la remontée de popularité du parti au sein de l'électorat, applaudissent la performance de leur leader.

Le caucus spécial que les libéraux fédéraux ont tenu hier était d'une grande importance pour le parti, en ce qu'il visait à mettre au point la stratégie de la députation du Québec, en vue de la reprise, lundi, des travaux parlementaires. Or, une fois de plus, l'absence de M. Chrétien y fut remarquée. Invité à commenter cette absence, M. Turner a d'abord laissé transparaître son irritation. En début de journée, M. Turner a répondu aux journalistes: « Je ne sais pas où est M. Chrétien, mais j'espère qu'il va arriver bientôt ». Voyant que M. Chrétien n'arrivait toujours pas, les journalistes sont revenus à la charge et devant leur insistance, M.

Turner a eu ce commentaire: « C'est à vous de juger... J'ai dit qu'éventuellement, d'ici quelques mois, je vais évaluer la performance de tous nos députés pour réviser leurs fonctions au sein du caucus ».

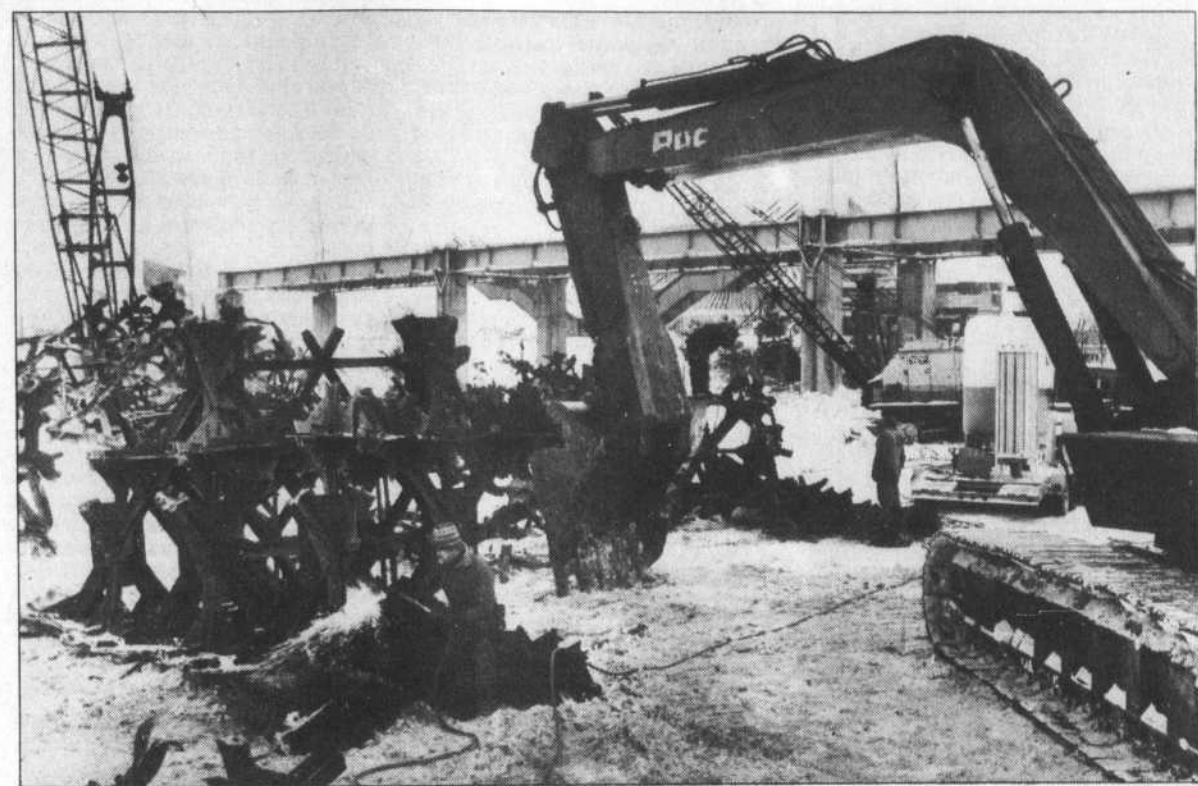
L'attitude de M. Chrétien a été à nouveau soulevée au cours de la conférence de presse qui a marqué, en fin de journée, la clôture des délibérations. Interrogé à savoir s'il se proposait d'avoir une franche discussion avec l'ancien adversaire au leadership, M. Turner a déclaré: « J'ai l'habitude de rencontrer tous nos députés à tour de rôle pour les écouter, pour avoir leur évaluation de la situation dans leur carrière, leur évaluation sur la scène politique, et cela inclut M. Chrétien ».

Pour l'intelligence des journalistes qui voulaient savoir si le chef du

Voir page 8: Turner



M. John Turner



(Photo: Jacques Grenier)

Des ouvriers travaillent à la préparation de l'île Notre-Dame en vue d'accueillir les premières constructions du parc des expositions agro-alimentaires, un projet que remet en cause le gouvernement québécois.

Un parc d'expositions de \$40 millions dans l'île Notre-Dame Québec remet en cause le projet

ALAIN DUHAMEL

Doutant de la pertinence du projet d'un parc des expositions agro-alimentaires dans l'île Notre-Dame, en chantier depuis plusieurs mois, le gouvernement du Québec songe à l'abandonner.

La Ville de Montréal et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en débattent depuis quelques semaines et doivent en arriver à une conclusion définitive avant la fin du mois.

L'administration municipale analyse les répercussions d'un abandon de ce projet, vérifie des hypothèses de compromis cependant que, à Québec, le Conseil du trésor, à la recherche d'économies, le remet en cause.

Le projet, évalué à \$40 millions, consiste à aménager dans l'île Notre-Dame, à proximité du parc floral et du Palais des civilisations (l'ancien pavillon de France) un vaste parc des expositions agro-alimentaires comprenant une ferme de démonstration, un pavillon du génie agricole, un pavillon de l'élevage et un aménagement paysager se déployant sur une dizaine d'hectares. Le parc devait être complété en 1987.

Le gouvernement du Québec contribue \$35 millions au financement

des infrastructures et la Ville de Montréal, \$5 millions.

Voici quelques jours encore, l'administration municipale faisait paraître un appel d'offres pour la construction de la ferme. L'ouverture des plis est prévue pour le 29 janvier.

Le printemps dernier, le maire de la ville, M. Jean Drapeau, et le ministre de l'Agriculture d'alors, M. Jean Garon, signaient tous deux un protocole d'entente dans lequel ils convenaient des sommes en cause et des tâches de chacun. C'est ainsi que l'administration municipale obtenait la maîtrise d'oeuvre de ce projet sur lequel elle comptait pour terminer le recyclage des lies de Terre des hommes en un site attrayant et opérationnel à l'année longue.

En décembre dernier, un rapport du directeur du Service des travaux publics, M. Richard Vanier, déposé au Conseil municipal, indiquait que l'administration municipale avait dépensé à cette date \$2.759,000 et avait octroyé des contrats, d'une valeur de \$217,000, pour la démolition des pavillons du Beffroi, de la Grande-Bretagne, du Marché commun et le remblayage du lac des Régates, et un contrat de \$45,000 pour l'alimentation autonome en eau du bassin olympique.

Le rapport indiquait en outre que l'administration municipale allait en appel d'offres au début de janvier pour la construction des neuf bâtiments de la ferme, un projet évalué à environ \$2,5 millions, devant occuper une superficie de 4 hectares. Les travaux devraient être complétés pour le mois de juin.

Hier encore, des ouvriers s'affairaient à la préparation du terrain dans le voisinage de l'immeuble du Palais des civilisations.

La fermeture du chantier, le cas échéant, obligerait l'administration municipale à faire à nouveau des

Voir page 8: Parc

ECONOMIE

MONTREAL LANCE UNE CAMPAGNE DE PROMOTION

L'administration montréalaise, quatre ans après avoir formulé sa première politique de développement industriel, lance ce mois-ci une campagne d'information et de promotion de sa politique de soutien au développement des entreprises. Près de 35,000 commerçants, industriels et professionnels ont été invités à participer à une dizaine d'assemblées publiques.

Page 9

LA CHUTE BOURSIERE S'AFFAIBLIT

Les bourses nord-américaines ont connu leur deuxième journée consécutive de correction hier. Les ordres de vente extrêmement nombreux ont continué d'affluer, bien que la chute ait perdu de son intensité.

Page 10

LEADERSHIP DE L'INDUSTRIE DE LA BOTTE

L'industrie québécoise de la botte d'automne/hiver considère exercer déjà un rôle dominant sur le plan international et elle entend bien profiter davantage de sa situation. C'est ce qu'ont laissé savoir les porte-parole de l'industrie hier à l'occasion de l'ouverture de la 17e foire internationale qui a lieu à la Place Bonaventure à Montréal.

Page 11

Le Japon espère ne pas être pénalisé par un traité sur le libre-échange

JOCELYN COULON

OTTAWA — Le Japon espère ne pas être pénalisé par le résultat des négociations sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Le Japon ne s'oppose pas à une entente bilatérale entre les deux nations nord-américaines, mais Tokyo espère qu'elle se conclura dans les règles, en respectant les accords multilatéraux du GATT et qu'elle ne sera pas discriminatoire envers le Japon ou tout autre pays.

C'est ce qu'a déclaré, hier, l'ambassadeur du Japon au Canada, M. Kiyooki Kikuchi, dans une entrevue exclusive au DEVOIR, quelques jours avant l'arrivée au Canada du premier ministre Yasuhiro Nakasone.

M. Nakasone arrivera à Toronto dimanche matin pour des entretiens avec les premiers ministres canadien et ontarien, MM. Mulroney et Peterson. Des questions bilatérales et la préparation du sommet de Tokyo en mai prochain seront discutés. Il se rendra lundi à Ottawa où il prononcera une allocution à la Chambre des Communes. Le premier ministre nippon terminera son voyage à Vancouver, mardi, où il rencontrera le premier ministre Bill Bennett.

La rencontre avec M. Mulroney sera la quatrième entre les deux hommes depuis un an. M. Nakasone avait rencontré le premier ministre canadien en mars, lors des funérailles de M. Chernenko à Moscou, puis à Bonn en mai lors du sommet des sept grandes puissances occidentales et enfin en octobre aux Nations unies pour le 40e anniversaire de l'organisation.

« Nous ne sommes pas opposés au libre-échange entre les deux pays. D'ailleurs c'est une question de politique bilatérale qui ne regarde pas le Japon. Toutefois, nous espérons qu'une entente n'affectera pas nos relations commerciales avec votre pays. Les deux premiers ministres vont en parler la semaine prochaine, mais je peux vous dire que ce n'est pas là le principal objet de la visite de M. Nakasone », déclare M. Kikuchi.

Pour l'ambassadeur japonais, la visite de M. Nakasone a pour but « d'élever, au-dessus des problèmes économiques, les relations entre les deux pays ».

« Bien sûr il sera question d'échanges commerciaux et d'investissements, mais avant tout les deux premiers ministres aborderont des questions aussi variées que les négociations Est-Ouest, la paix et le désarmement, le protec-

Voir page 8: Japon

Shultz n'exclut pas le recours à la force militaire

Kadhafi dit vouloir évincer les États-Unis de la Méditerranée

(Reuter, AFP, AP, PC) — La Libye a dénoncé hier le gel de ses avoirs aux États-Unis et réclamé de la Ligue arabe des représailles arabes contre Washington.

De son côté, l'Europe a, dans l'ensemble, marqué son refus de se joindre aux sanctions économiques américaines contre Tripoli pour son présumé soutien au terrorisme.

Hier soir, le chef de la révolution libyenne, le colonel Mouammar Kadhafi, a déclaré que les États-Unis envisageaient toujours une opération militaire contre son pays.

Au cours d'une conférence de presse, il a fait voeu de s'unir avec les « mouvements de libération » du monde pour mettre fin à la présence militaire américaine en Méditerranée.

Le colonel Kadhafi a dit: « En cette occasion historique que les États-Unis ont suscité en créant une telle confrontation internatio-

nale dangereuse en Méditerranée (...) je vais m'allier avec tous les mouvements de libération du monde pour évincer les États-Unis de la Méditerranée, de façon que l'Amérique voie que mon alliance avec l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine) est mieux assurée. »

Le chef de l'Etat libyen a ajouté qu'il allait entreprendre « une nouvelle initiative pour l'unité arabe et une alliance avec l'Europe occidentale (...) en vue de débarrasser la Méditerranée de la Vie flotte. »

Prié de dire s'il envisageait le gel des avoirs américains en Libye, M. Kadhafi a répondu: « Ceci est à l'étude. »

Il a dit que les Américains en Libye étaient libres de s'en aller, ajoutant: « J'accepterai ceux qui désirent rester et obtenir l'asile politique. »

À la question, « Approuvez-vous les attentats aux aéroports de Rome

et Vienne », il a répliqué: « J'ai dit qu'un Etat indépendant ne peut approuver de tels actes. »

À propos d'informations selon lesquelles les enquêteurs à Rome et Vienne avaient des preuves que des passeports tunisiens utilisés par certains des terroristes avaient été confisqués par les autorités libyennes à des Tunisiens expulsés du pays, M. Kadhafi a déclaré: « Ceci est trivial et ne constitue pas une preuve. Ceci a été fabriqué. On peut faire n'importe quoi comme cela en nombre illimité. »

Mercredi soir, le colonel Kadhafi, reconforté par le refus européen de se joindre aux sanctions américaines, avait dit souhaiter renforcer ses relations avec les pays d'Europe occidentale et les États arabes. Le chef de l'Etat libyen, recevant les ambassadeurs d'Europe occidentale, avait menacé de s'en prendre aux intérêts américains dans tout pays qui per-

mettrait que des attaques soient lancées contre la Libye à partir de son territoire. Mais il avait tempéré la menace en proposant très sérieusement de développer la coopération

Voir page 8: Kadhafi



Moammar Kadhafi

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Parc

frais pour remettre l'île Notre-Dame en état de recevoir l'été prochain le public puisqu'il est prévu, au Palais des civilisations, une exposition sur l'art chinois, en plus des manifestations estivales au parc floral et au bassin olympique.

De son côté, le gouvernement québécois avait constitué, par une loi de l'Assemblée nationale, la Société du parc des expositions agro-alimentaires à laquelle il consentait, en juillet, une avance de \$4,5 millions. En août, elle nommait M. Ghislain Leblond président du conseil d'administration et directeur général de la société.

La Ville de Montréal a délégué au conseil d'administration le directeur du Jardin botanique, M. Pierre Bourque, et le directeur du Service des approvisionnement, M. Yves Roy.

Le parc des expositions agro-alimentaires avait pour but de promouvoir l'agriculture en lui offrant une vitrine au coeur du principal marché de consommation du Québec. Exploité à l'année longue, il devait accueillir plusieurs manifestations publiques qui ne parviennent pas à se loger convenablement à Montréal, tel le salon de l'agriculture et de l'alimentation, le grand salon culinaire, le salon des vins et spiritueux et le salon des plaisirs de la table.

Ce projet, conjugué au développement de La Ronde, de la Maison des sciences et des techniques, au Palais des civilisations et à la mise en valeur du parc floral hérité des Floralies internationales, complétait le recyclage des îles Notre-Dame et Sainte-Hélène et procurait au produit touristique montréalais un pôle d'attraction considérable et diversifié.

La Société d'exploitation du parc, dont le budget annuel n'est pas connu, devait viser la rentabilité. En cas de déficit, le gouvernement québécois en assumait 75 % et la Ville de Montréal le reste.

◆ Radio-Canada

seaux anglais. Même à Montréal, les amateurs de télévision captent davantage de chaînes anglaises que françaises, diffusant au total 60 % d'émissions en anglais contre 40 % en français.

Radio-Canada propose d'ici quatre ans de faire passer à 50 % la proportion des émissions canadiennes dans le système de télévision au pays, augmentant elle-même de 80 % à 90 % son contenu canadien. Radio-Canada éliminerait d'ici septembre 1987 toutes les émissions américaines qu'elle diffuse à l'exception de quelques émissions de grande qualité qu'elle désire maintenir dans sa grille-horaire. Des émissions de haut calibre provenant d'autres pays constitueront le 10 % d'émissions non-canadiennes restantes.

La Société d'état compte également, d'ici 18 mois, remettre au secteur indépendant de production 50 % de toute sa production originale à l'exception de l'information et des sports. Elle entend diffuser dix heures de dramatiques canadiennes par semaine aux heures de grande écoute sur chacun de ses réseaux et une fois par mois un spectacle d'un organisme artistique canadien de façon à maximiser l'investissement public et privé de soutien aux compagnies canadiennes de danse, théâtre, musique, etc.

Radio-Canada entend réduire la diffusion d'émissions sportives sur son réseau de base et pourrait s'associer avec la chaîne privée TSN (actuellement distribuée par la télévision payante) pour retransmettre des émissions sportives aux téléspectateurs canadiens. Radio-Canada suggérerait à ce diffuseur de transmettre ses émissions sur la sélection de base du câble dans l'éventualité d'une association.

Côté radiophonique, Radio-Canada propose la création de quatre nouveaux services spécialisés canadiens de câble audio, possiblement en association avec des diffuseurs privés: musique classique, nouvelles et informations, jeunesse, arts et divertissement. Sur ses services propres, Radio-Canada diffuserait davantage de musique sérieuse et populaire canadienne et rebaptiserait ses services Radio 1 et Radio 2 afin de mieux les identifier.

Les modifications que Radio-Canada/CBC propose ne coûteraient

que \$75 millions pour « canadieniser » et améliorer ses services de base actuels et \$50 millions additionnels pour créer une deuxième chaîne anglaise et française (\$25 millions chacune). Dans une industrie dont le chiffre d'affaire est de plus de \$3 milliards par an, ces montants « n'ajouteraient pas tellement à la facture », lit-on dans le rapport.

Les états financiers de Radio-Canada montrent que sur un budget total d'exploitation de \$1,1 milliard, 80 % est financé par les contribuables canadiens et 20 % proviennent des commandites. Radio-Canada compte réduire sa masse salariale de 6 % entre 1986 et 1991, ayant déjà réduit son personnel de près de 10 % depuis cinq ans grâce à l'attrition, aux retraitements anticipés et au licenciement de 350 personnes. Radio-Canada affirme ne plus avoir de « capacité de production excédentaire » en raison des coupures qu'elle a dû effectuer depuis le début des années 80.

La Société réclame à nouveau la possibilité d'établir son budget sur une base quinquennale (et non pas annuelle) de façon à faciliter ses efforts de planification. Elle réclame également des modifications à sa loi constitutive pour lui permettre des capacités d'emprunt qu'elle ne détient pas présentement.

◆ Turner

parti était satisfait de la façon dont M. Chrétien s'est acquitté de sa tâche de député à ce jour, M. Turner a sèchement répliqué: « Je crois que M. Chrétien est assez expérimenté pour juger de ses devoirs comme député de Saint-Maurice. C'est à ses commettants de juger ». A l'intention de la presse anglophone, M. Turner s'est montré moins sévère, indiquant que M. Chrétien est un excellent parlementaire. Puis, il ajouta: « Si j'avais des plaintes à formuler, j'en ferais part d'abord à M. Chrétien ».

Constatant la conférence de presse prenait une mauvaise tournure et que son chef était dans l'embarras, le député de Laval-des-Rapides, Raymond Garneau, a décidé d'intervenir et de se porter à défense de son collègue de la Mauricie. Essentiellement, M. Garneau a expliqué que M. Chrétien se trouvait en vacances, planifiées depuis longue date, et qu'il n'avait pu en changer la date pour participer au caucus. Deux autres députés étaient absents, mais pour causes majeures. M. Guy Isabelle du comté de Hull est en deuil de son épouse, tandis que Mme Thérèse Killens de Montréal, répupère lentement d'un grave accident d'automobile.

Président du caucus des députés du Québec, M. Garneau a par ailleurs annoncé que l'aile québécoise du PLC tiendra un congrès d'orientation, du 28 février au 2 mars, au Centre municipal des congrès de Québec. Ces assises visent à préparer la participation des militants libéraux du Québec au congrès national prévu pour novembre 1986 à Ottawa. Le PLC-Québec réalisera également à compter du début février, une campagne de financement et de recrutement dont l'objectif sera annoncé plus tard.

Au cours de cette réunion spéciale du caucus, les libéraux fédéraux ont surtout figé leur stratégie concernant les dossiers brûlants de fermetures d'usines, notamment ceux de Gulf, Canadair, Bombardier et Vickers. Le député de Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart, qui s'est illustré jusqu'ici dans les débats sur ces dossiers en Chambre, fut laissé de côté pour la conférence de presse, présidée par M. Turner, flanqué pour la circonstance des députés Lucie Pépin, Raymond Garneau et André Ouellet.

C'est bien connu que M. Turner ne commente jamais les sondages d'opinion publique qui traitent de sa popularité ou de celle de son parti mais, hier, il a quand même souligné que les conservateurs n'avaient rien fait pour se maintenir en tête de la faveur populaire. « J'écoute les Canadiens et je sais fort bien qu'ils commencent à perdre confiance dans le gouvernement conservateur de Brian Mulroney, parce qu'ils le jugent de plus en plus incompetent ».

◆ Démission

selline ait choisi de partir avec fracas sur un dossier considéré après tout comme relativement mineur.

Hier soir, M. Heselstine a violemment attaqué Mme Thatcher et le ministre du Commerce et de l'Industrie en justifiant sa démission au cours d'une conférence de presse.

Dans une déclaration d'une vingtaine de minutes, lue devant plusieurs centaines de journalistes rassemblés au ministère de la Défense à Londres, M. Heselstine a accusé le gouvernement d'avoir délibérément faussé le débat sur l'avenir du constructeur britannique d'hélicoptères Westland, en favorisant une prise de participation de la firme américaine Sikorsky, au détriment d'une solution européenne.

« Par la même occasion, a-t-il dit, les questions liées aux fournitures d'armement et à la position de la Grande-Bretagne en tant que pays technologiquement avancé, n'ont jamais été abordées de manière satisfaisante par le gouvernement ».

M. Heselstine a affirmé qu'à plusieurs reprises, il s'était vu refuser de présenter son point de vue au cours de réunions présidées par Mme Thatcher. « J'ai essuyé un refus à trois reprises, et il n'était pas question de faire une quatrième tentative ».

« Lorsque l'affaire Westland a été évoquée en conseil des ministres, les références à la discussion ont été supprimées du procès-verbal officiel, de même que mes protestations », a-t-il ajouté.

« Si la base de la confiance entre le premier ministre et son ministre de la Défense n'existe plus, il n'y a plus de place, pour moi, dans l'honneur, au sein d'un tel cabinet », a proclamé M. Heselstine. S'en prenant également à son col-

CANADAIR

Turner suivra de près tout projet de privatisation

(PC) — Leader de l'Opposition aux Communes, John Turner a la ferme intention de demander au gouvernement conservateur de rendre publiques la documentation et les modalités d'une éventuelle transaction qui ferait passer la société Canadair sous contrôle privé et étranger.

Hier matin, dans l'est de la métropole, le chef libéral, entouré de sa troupe québécoise, a attentivement écouté les représentations du responsable du Comité de survie des emplois de Canadair, M. Norman Cherry, et a promis, à l'issue de la présentation du syndicaliste, de s'impliquer personnellement dans le dossier.

« On va surveiller la situation de très près, a-t-il dit, et comme nous l'avons souvent répété au cours de la campagne électorale de l'été 1984, les emplois des travailleurs et la technologie canadienne devront être sauvegardés avant que nous donnions notre accord ».

M. Turner a rappelé que son parti ne s'opposait pas, par contre, à la privatisation de Canadair, pas plus d'ailleurs que celle de De Havilland. « S'il y a vente, a-t-il ajouté, les emplois devront être protégés et un arrangement conjoint devra être trouvé pour préserver le contrôle par des Canadiens, comme cela aurait dû se faire dans le cas De Havilland ».

Le chef libéral a indiqué qu'il avait l'intention de rencontrer dans les plus brefs délais M. Pierre DesMarais II, président in-

teriminaire de Canadair, pour prendre connaissance de ses véritables intentions.

« Ensuite, a-t-il poursuivi, je vais me battre en Chambre pour que tous les documents et les modalités de la transaction soient étudiés en comité parlementaire avant que le gouvernement accepte de concrétiser une transaction... ».

Pendant près de 45 minutes, M. Norman Cherry a noirci pour le bénéfice de ses interlocuteurs libéraux, comme il l'avait fait la veille pour le chef du NPD Ed Broadbent, la toile des inquiétudes des 5.000 travailleurs de Canadair. « Je préfère vous faire part de nos craintes maintenant, a-t-il dit, au lieu d'attendre que nous soyons placés devant le fait accompli ».

Après s'être demandé ce que l'avenir leur réservait, M. Cherry a parlé des engagements des conservateurs, au cours de la campagne électorale, qui promettaient une industrie aéronautique authentiquement canadienne, des fusions entre Canadair et De Havilland, « avec des gens d'ailleurs si nécessaire ».

« Aujourd'hui, a-t-il souligné, on sait ce qui s'est passé. De Havilland a été vendu à des intérêts américains et Canadair risque de subir le même sort ».

« Le casier judiciaire du Parti conservateur, a conclu le syndicaliste, est de plus en plus celui de l'aéronautique. »

lège du Commerce et de l'Industrie, l'ancien ministre a affirmé que M. Brittan, en présence d'un autre ministre, avait déclaré mercredi soir à sir Raymond Lygo, directeur-général de British Aerospace (BAE), que le rôle de BAE au sein du consortium européen était contraire à l'intérêt national, et que British Aerospace devait se retirer.

Il a indiqué qu'au nom de la coopération européenne en matière d'armement, il allait continuer à faire campagne pour convaincre les actionnaires de Westland de rejeter l'option d'une alliance avec Sikorsky, lors de leur assemblée générale le 14 janvier prochain.

M. Heselstine a enfin précisé qu'il resterait à son poste de député et qu'il se présenterait aux prochaines élections sous la bannière du Parti conservateur.

Depuis plusieurs jours, des députés du Parti conservateur au pouvoir déclaraient que le ministre devrait tirer les conséquences de son éventuel échec dans l'affaire Westland. Plusieurs d'entre eux ont cependant ouvertement soupçonné M. Heselstine d'avoir délibérément provoqué cette crise pour se mettre en réserve des affaires publiques et préparer un éventuel remplacement de Mme Thatcher à la tête du Parti conservateur le moment venu.

À 52 ans, cet homme à l'imposante chevelure blonde, baptisé Tarzan par la presse britannique, ne cache d'ailleurs pas son ambition de devenir un jour le chef du gouvernement.

Deux heures à peine après le départ de M. Heselstine, Mme Thatcher annonçait qu'il serait remplacé par M. George Younger, 54 ans, jusqu'alors secrétaire d'Etat chargé de l'Écosse.

Issu d'une vieille famille écossaise, M. Younger a toujours manifesté de l'intérêt pour les questions de défense et il est convaincu que la force militaire doit servir de base à la politique étrangère.

Membre du Parlement depuis près de 20 ans, M. Heselstine était un des derniers survivants, au sein du gouvernement, de la tendance libérale du Parti conservateur.

Sa décision fait du même coup perdre un de ses principaux alliés au consortium européen.

Celui-ci — British Aerospace, General Electric (G.E.), Agusta (Italie), Aérospatiale (France) et Messerschmitt-Boelkow-Blohm (RFA) — a formulé une offre d'aide de 75 millions de livres (\$108 millions US), soit un million de livres de plus que celle de Sikorsky-Fiat.

Cependant, cette dernière paraît commercialement plus attrayante au conseil d'administration de Westland.

Dans les milieux industriels et diplomatiques européens de Londres, on indiquait hier après-midi que le départ de M. Heselstine ne signifie rien la défaite du consortium européen.

Chez Westland, par contre, on affichait une certaine satisfaction. « Cela va nous laisser le champ libre », déclarait l'un des principaux conseillers de la direction.

La première réaction à la démission de M. Heselstine est venue des Pays-Bas où M. Jan van Houwelingen, vice-ministre de la Défense a rendu hommage à la personnalité du ministre dont il a dit qu'il avait apporté une contribution importante à la réforme de l'industrie européenne des armements.

Précisant qu'il ne souhaitait pas s'immiscer dans les affaires intérieures britanniques, M. van Houwelingen a toutefois réaffirmé la décision de son gouvernement de ne pas acheter d'hélicoptères à Westland si celui-ci préférait l'offre américaine.

L'OTAN n'a pas réagi officiellement mais, en privé, des responsables ont exprimé leurs regrets, estimant qu'il s'agissait d'un revers pour la coopération européenne dans le domaine des armements.

On souligne à l'OTAN que M. Heselstine était un des plus ardents défenseurs des entreprises européennes au sein du comité des plans de

l'Alliance atlantique et du Groupe de planification nucléaire.

Il s'est opposé en privé au secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, notamment sur la question de l'Initiative de défense stratégique et sur la coopération transatlantique sur les armes conventionnelles, ajouta-t-on.

◆ Japon

tionnisme, les échanges culturels entre les deux pays et la possibilité de projets conjoints dans des domaines de haute-technologie », précise-t-il.

Néanmoins les questions économiques devraient dominer les entretiens entre officiels japonais et canadiens. Hier matin, des hauts fonctionnaires canadiens, qui informaient les journalistes sur les questions qui seront discutées par les deux premiers ministres durant la visite, ont indiqué que le Japon suivait avec beaucoup d'intérêt les négociations sur le libre-échange avec les États-Unis. Selon un des officiels, le Japon ne veut pas que cette entente transforme l'Amérique du Nord en « forteresse ».

Le Japon est le deuxième partenaire commercial du Canada après les États-Unis. Le volume des échanges entre les deux pays a plus que triplé en dix ans, passant de \$3,3 milliards en 1975 à \$11 milliards en 1984. Toutefois, le surplus commercial de \$1 milliard qu'enregistrait le Canada envers le Japon en 1982 décline rapidement et devrait se transformer en déficit de plus de \$200 millions lorsque les chiffres de 1985 seront tous publiés.

Dans un document d'information sur la visite de M. Nakasone, publié hier, le ministère des Affaires étrangères indique que le Canada doit régler trois défis face au Japon: consolider ses exportations de matières premières et de biens manufacturés; attirer des investissements et se pencher sur les exportations japonaises au Canada.

M. Kikuchi ne partage pas l'opinion de certains sur la difficulté qu'éprouve les exportateurs canadiens à percer le marché japonais. « Nous importons beaucoup de matières premières, c'est vrai. Cependant, 34 % de vos exportations sont des produits manufacturés et cela va en augmentant. Entre 1981 et 1984, ces exportations ont augmenté de 16 % pour une croissance de 9,7 % dans les autres catégories », déclare-t-il.

L'ambassadeur nippon fait valoir que les produits manufacturés canadiens doivent subir la compétition des produits japonais et aussi américains. « Il faut être compétitif car les Japonais sont difficiles. Ils veulent des produits de haute qualité à des prix concurrentiels ».

À Ottawa on ne partage pas tout à fait cet avis. Un officiel fait remarquer que le Japon a plus tendance à acheter des biens américains parce que l'excédent commercial qu'enregistre le Japon envers les États-Unis est d'environ \$36 milliards. M. Kikuchi reconnaît que son pays se doit de combler le fossé avec les États-Unis, mais il rejette l'accusation de favoritisme.

MM. Mulroney et Nakasone devraient aussi discuter du problème de la libéralisation du marché japonais pour les produits agricoles, forestiers et halieutiques canadiens. Ottawa considère que le calendrier pour cette libéralisation est décevant.

M. Kikuchi espère aussi que les quotas sur les importations de voitures japonaises au Canada seront révisés lors de leurs expirations en mars prochain.

Un comité consultatif formé de bénévoles sur le libre-échange

Le ministre du Commerce international James Kelleher a rendu public, hier, les noms des 39 hommes d'affaires et représentants des milieux syndicaux et académiques qui ont accepté de faire partie bénévolement d'un comité consultatif spécial qui aura pour principale tâche de conseiller le gouvernement canadien en ce qui a trait aux négociations canado-américaines sur le libre-échange.

« Leurs opinions et leurs conseils seront d'une importance vitale pour le gouvernement alors que nous sommes sur le point de nous engager dans une période au cours de laquelle des décisions commerciales d'une importance capitale pour l'avenir et le développement économique du Canada devront être prises », a déclaré le ministre Kelleher en annonçant la composition de ce comité consultatif.

Le comité sera présidé par Walter Light, président du comité de direction de Northern Telecom Ltd., et les 39 membres tiendront leur première réunion à Ottawa les 20 et 21 janvier.

Parmi les membres figurent également Philippe de Gaspé Beaubien, président du conseil d'administration de Telemédia Communications Inc., de Montréal, Laurent Beaudoin, président de Bombardier Inc. de Montréal, David Culver, chef de la direction de Alcan Aluminum Ltée, de Montréal, Wendy Dobson, vice-présidente exécutive de l'Institut C.D. Howe, de Toronto, l'avocat Yves Fortier, de Montréal.

Sally Hall, présidente de l'Association des consommateurs du Canada, a également accepté de faire partie de ce comité consultatif, tout comme l'ont d'ailleurs fait Bruce Howe, président de British Columbia Resources Investment Corp., James McCambly, président de la Fédération du travail du Canada, William Morrow, président de National Sea Products Ltd., de Halifax, E.K. Turner, président du Wheat Pool de la Saskatchewan, Norman Wagner, président de l'Université de Calgary, Lise Wa-

tier, présidente de Lise Watier Cosmétique Inc., de Verdun, et L.R. Wilson, président de Redpath Industries, de Toronto.

Les autres membres de ce comité consultatif sont:

M. Michel Bélanger, président du conseil de la Banque Nationale du Canada, Roger Charbonneau, de l'École des hautes études commerciales de Montréal, Raymond Chevrier, président du groupe textile de Celanese Canada Inc., M.S. Dobrin, vice-président exécutif de Steinberg Inc., Regis Duffy, président de Diagnostic Chemicals Ltd., de Charlottetown, J.D. Fleck, président du conseil de Fleck Manufacturing Inc. de Toronto, Jean-Paul Gourdeau, président du Groupe SNC, de Montréal, Arthur Lundrigan, président de Lundrigan Group Ltd., de Corner Brook, T.N. John Macnamara, président du conseil de Algoma Steel Corp. Ltd., Gerald Maier, président de Trans Canada Pipelines Ltd., R.S. Malinowski, vice-président de Leon's Manufacturing Co. Ltd., de Yorkton, Sask., W.B. McDonald, président de B.C. Bearing Engineers Ltd., de Burnaby, C.-B., Ted Newall, président du conseil de Du Pont Canada Inc., Peter Nygard, président du conseil de Tan Jay International, Earl Orser, président adjoint du conseil de la London Life, Ron Osborne, président de Maclean Hunter Ltd., Arthur Pelliccione, directeur général de Primo Foods Ltd., de Weston, Ont., Maureen Prendville, présidente de Prendville Sawmills Ltd., de Winnipeg, David Race, président de CAE Industries Ltd., G.F. Richardson, président de James Richardson and Sons Ltd., Alan Rugman, du Centre pour les études des affaires internationales de l'université Dalhousie, Thomas Simms, directeur général de T.S. Simms and Co. Ltd., de Saint-Jean, N.-B., J.H. Smith, président de Domtar Inc., R.D. Southern, président du conseil de Atco Ltd., et Frank Strohach, président du conseil de Magna International Corp. de Markham, Ont.

nada », déclare l'ambassadeur.

M. Nakasone discutera aussi du terrorisme mondial, du Moyen-Orient, de l'aide au tiers monde et des relations Nord-Sud.

Enfin les entretiens porteront sur le protectionnisme qui refait surface aux États-Unis. Le Japon veut consulter le Canada sur une nouvelle série de négociations multilatérales du GATT.

Questionné à propos de l'Initiative de défense stratégique, l'ambassadeur déclare que le Japon n'a pas encore pris de décision. « Nous étudions le projet de façon attentive. La position du Canada est très intéressante car elle laisse les industries libres de s'y associer. Cependant j'aimerais mentionner que notre Constitution nous interdit tous contacts avec les armes nucléaires. Il faut donc voir si le projet défensif utilisera ces armes. »

◆ Kadhafi

entre la Libye et l'Europe occidentale dans certains domaines, y compris celui de la lutte contre le terrorisme.

Entre-temps, la Libye a remporté une nette victoire diplomatique à Fès (Maroc), où les ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la conférence (OCI) islamique ont condamné les mesures prises par les États-Unis contre Tripoli en leur demandant d'y renoncer, ont rapporté des diplomates arabes.

La déclaration publiée par le conseil de l'OCI réuni à Fès depuis lundi engage également les pays islamiques à prendre des mesures appropriées pour faire échec aux sanctions américaines.

Le ministre libyen des Affaires étrangères, M. Ali Abdessalam Triki, a déclaré dans la soirée aux journalistes que la résolution adoptée représentait une condamnation sans réserve et qui était à présent nécessaire d'adopter des mesures concrètes.

La Libye a réclamé la convocation d'un conseil extraordinaire des ministres arabes des Affaires étrangères et des Finances, lundi à Tunis, pour étudier des représailles contre les États-Unis, a-t-on appris hier à Fès, a-t-on appris de source diplomatique arabe.

Le chef de la diplomatie libyenne a estimé qu'un boycottage des produits américains serait, à ses yeux, le moins que puisse faire la communauté islamique en signe de solidarité avec la Libye.

Des rumeurs de « désinvestissement » arabe aux États-Unis ont d'ailleurs entraîné hier à New York, une forte baisse du dollar. En quelques heures, le billet vert a perdu trois pennings face au mark, revenant à 2.4350 marks contre environ 2.47.

À Bonn, le chancelier Helmut Kohl a rejeté hier l'idée d'imposer des sanctions économiques à la Libye en soulignant que les États-Unis devaient comprendre que la RFA avait sur cette question des vues différentes de celles de Washington.

La RFA ne peut embolter le pas aux États-Unis dans le domaine des sanctions car elle ne peut être indifférente au sort de ses ressortissants travaillant en Libye, a-t-il dit. « Je comprends pleinement la réaction des Américains, mais je leur demande de comprendre que nous avons 1.500 Allemands là-bas », a expliqué M. Kohl.

L'Italie, principal partenaire commercial occidental de la Libye, a été le premier pays européen à faire un

petit pas en direction de Washington, en annonçant hier qu'il avait été décidé de surseoir à la vente de certaines armes à la Libye et d'interdire aux hommes d'affaires italiens de s'implanter dans les domaines laissés vacants par le départ des Américains, a-t-on appris hier à Rome de source gouvernementale. Il s'agit d'armes « présentant un danger particulier », a précisé M. Giulio Andreotti, ministre des Affaires étrangères. On laisse entendre qu'il s'agit de missiles.

Hier, la Maison-Blanche s'est montrée déterminée à obtenir le soutien de ses alliés européens aux sanctions économiques en dépit du peu d'empressement dont font preuve les capitales européennes.

« Toute spéculation selon laquelle il n'existe pas de soutien (aux mesures américaines) est tout-à-fait prématurée », a déclaré le porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, en indiquant que les consultations en vue d'une action concertée à l'encontre de la Libye se poursuivaient.

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a déclaré que les États-Unis étaient déterminés à mettre fin au terrorisme et à émettre la possibilité d'une éventuelle utilisation de la force militaire pour atteindre ce but.

M. Shultz a ajouté, dans une conférence de presse, que son adjoint John Whitehead se rendrait en Europe la semaine prochaine pour essayer de convaincre les alliés des États-Unis au sein de l'OTAN à prendre leurs propres sanctions contre la Libye.

« La force n'est pas toujours le meilleur moyen » de combattre le terrorisme, a affirmé M. Shultz. Mais il a ajouté qu'elle « peut être nécessaire à l'occasion ». Il a ainsi souligné l'utilisation de la force militaire dans la capture des pirates du paquebot italien *Achille-Lauro* en octobre.

Le secrétaire d'Etat a reconnu que les sanctions arrêtées par Washington cette semaine contre la Libye ne seront pas suffisantes pour éviter de futures actions terroristes de la part de ce pays. Il a cependant précisé que les sanctions montraient que les États-Unis ne voulaient rien avoir à faire avec le gouvernement de Tripoli.

M. Shultz a déclaré que la mission de M. Whitehead serait d'expliquer notre point de vue « et d'être » aussi persuasif que possible ».

Enfin, la Presse canadienne rapporte que l'ambassadeur du Canada en Tunisie, M. Witold Weynerowski, n'a pas encore réussi à se rendre en Libye, ayant été refoulé à la frontière entre les deux pays.

10 janvier

par la PC et l'AP

1984: le président Reagan décide de l'établissement de relations diplomatiques normales avec le Saint-Siège.

1973: le journal 'Le Volier' de Caraquez, au Nouveau-Brunswick, devient hebdomadaire.

1962: une avalanche fait 3.000 morts au Mont Huscaran, au Pérou.

1946: première réunion de l'Assemblée générale des Nations-Unies.

1942: à Québec, le barreau reçoit dans ses rangs les deux premières femmes avocates: Elizabeth Monk et Suzanne Filion.

1928: Leon Trotski, un des principaux protagonistes de la Révolution d'Octobre, créateur de l'Armée Rouge, est banni par le gouvernement soviétique.

1915: un séisme fait 29.000 morts à Avezzano, en Italie.

1863: le nain-vedette du cirque Barnum, Tom Thumb (Tom Pouce), épouse Lavinia Warren, haute de 30 pouces, autre star du chapiteau.

1815: la Grande-Bretagne interdit aux Américains de s'établir au Canada.

L'ALCOOL AU VOLANT

C'est criminel

Un appui de votre journal à la campagne de la

QU'ON SE LE DISE

Régie de l'assurance automobile du Québec